



**DEMANDE DE CONTRAT D'ACHAT D'ENERGIE ELECTRIQUE PRODUITE PAR  
UNE INSTALLATION UTILISANT L'ENERGIE RADIATIVE DU SOLEIL  
(FS11)**

**Version  
08\_13  
Période n°4**

Cas entrant dans le cadre de l'appel d'offres « installations photovoltaïques sur  
bâtiment de puissance crête comprise entre 100 et 250 kW » de juillet 2011

Nous demandons à bénéficier d'un contrat d'achat au titre de l'appel d'offres « installations photovoltaïques sur bâtiment de puissance crête comprise entre 100 et 250 kW » de juillet 2011 (FS11) pour l'installation définie ci-dessous utilisant l'énergie radiative du soleil. Dans ce but, nous vous communiquons les caractéristiques principales de cette installation.

Le cas échéant, la présente demande de contrat vaut demande de résiliation anticipée de mon contrat d'achat aux conditions tarifaires définies dans l'arrêté du 4 mars 2011 ; la résiliation interviendra la veille de l'envoi de la présente demande de contrat (cachet de la Poste faisant foi).

<b>A. Nom ou raison sociale du producteur :</b>	<b>Informations producteur :</b>	<b>B. Installation de production :</b>
Adresse :	Nom du contact :	Nom de l'installation :
Code postal :	Adresse :	Adresse :
Commune :	Tél. :	Code postal :
<b>SIREN du Siège social :</b>	Fax :	Commune :
	Email :	<b>SIRET de l'installation :</b>
<b>1- Puissance crête installée</b> ou puissance électrique maximale installée		kW
<b>2- Nature de l'installation</b> <input type="checkbox"/> Installation fixe <input type="checkbox"/> Installation pivotante sans concentration solaire <input type="checkbox"/> Autre		
<b>3- Tension de livraison :</b> <input type="checkbox"/> 230 Volts <input type="checkbox"/> 400 Volts <input type="checkbox"/> Autres cas : (préciser la tension)		
<b>4- Nature de l'exploitation</b> <input type="checkbox"/> Vente en totalité <input type="checkbox"/> Vente en surplus		
<b>5- Numéro du contrat conclu avec le gestionnaire de réseau</b>		- - - - -
<b>6- Prix d'achat de l'électricité produite</b>		€/MWh hors TVA
<b>7- Régime TVA</b> <input type="checkbox"/> Le producteur déclare <u>bénéficiaire</u> de la franchise fixée par l'article 293 B du code général des impôts <input type="checkbox"/> Le producteur est assujéti à la TVA et déclare ne <u>pas bénéficiaire</u> de la franchise fixée par l'article 293 B du code général des impôts <i>Conformément à l'article 16 de la loi n°2012-354 du 14 mars 2012, portant loi de finances rectificative pour 2012, les factures émises à compter du 1<sup>er</sup> avril 2012 ne devront comporter que le montant hors taxes, à l'exclusion de toute TVA.</i> <b>Numéro de TVA Intra communautaire :</b> - - - - -		
<b>8- Date de mise en service de l'installation</b>		- - / - - / - - - -
<b>9 – Cas particuliers : lorsque l'installation a déjà bénéficié d'un contrat d'achat dans les conditions tarifaires définies dans l'arrêté du 4 mars 2011</b>		
Numéro du contrat d'obligation d'achat		BTA - - - - -
Index relevé à la date de la présente demande de contrat		- - - - -
<b>Information Responsable d'Équilibre</b>		
Chaque site d'injection photovoltaïque d'une puissance installée inférieure à 250 kWc, lauréate dans le cadre d'un appel d'offres et titulaire d'un contrat d'accès au réseau de distribution (CARD) conclu avec Electricité Réseau De France (ERDF), disposant d'un dispositif de comptage compatible avec la reconstitution des flux, demandant le bénéfice de l'obligation d'achat, est rattaché au périmètre d'équilibre de l'acheteur au titre du contrat d'achat. La date d'effet du rattachement est la date d'effet du contrat d'accès au réseau de distribution. L'acheteur peut être amené à exiger la formalisation d'un Accord sur le Rattachement au Périmètre d'Équilibre dans certains cas, il en informe alors le producteur. Le retrait interviendra automatiquement à la fin de la vingtième année du CARD. L'acheteur peut demander un retrait anticipé de l'installation de son périmètre d'équilibre selon les procédures classiques en cas de désaccord sur l'exécution du contrat, il en informe le producteur.		

J'atteste que les données pré remplies sont conformes à mon dossier de candidature à l'appel d'offres.

**Fait à :** \_\_\_\_\_ **Le Producteur (Nom, Signature, Cachet si société)**  
**Le :** \_\_\_\_\_

<b>Mandatement ci-après</b> (optionnel - si l'option est retenue les <u>2 signatures sont obligatoires</u> ) ou <b>Mandat joint</b> (cocher) <input type="checkbox"/>	
Je (Nous) soussigné(s) ..... confie (confions) à ..... qui accepte le soin d'accomplir les opérations suivantes en mon nom et pour mon compte :	
- effectuer la demande de contrat d'achat ci-dessus auprès d'EDF, - élaborer avec EDF le contrat d'achat qui me sera présenté pour signature.	
<b>Fait à</b> <b>Signature du producteur (mandant)</b>	<b>le</b> <b>Signature du Mandataire (mandaté)</b>

Les données recueillies par EDF font l'objet d'un traitement informatique ayant pour finalité la gestion de la demande de contrat d'achat et, le cas échéant, l'élaboration et l'exécution du contrat d'achat. Elles peuvent également avoir pour finalité de communiquer au demandeur des informations générales relatives à l'obligation d'achat d'électricité. La collecte de ces données est obligatoire. Les données sont utilisées par EDF, responsable du traitement, ses prestataires et des établissements financiers et postaux pour les seules finalités susmentionnées.

Conformément à la loi dite « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, le demandeur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des données qui le concernent, qu'il peut exercer en écrivant à l'adresse à laquelle il a envoyé sa demande de contrat d'achat.

Les données pré remplies correspondent aux informations CRE